



Amnesty préoccupée pour Bahar Kimyongür

Geplaatst op woensdag 25 december 2013 | 

 SHARE

L'avocat de Bahar Kimyongür a émis un Communiqué de presse le 20/12/2013 pour rendre compte d'une lettre reçue d'Amnesty International dans laquelle l'organisation internationale marque son soutien à Bahar Kimyongür.

Amnesty Internationale écrit une lettre dans laquelle exprime sa préoccupation devant la possible extradition de Bahar Kimyongür, ce qui exposerait ce dernier à des violations graves de ses droits fondamentaux.

Dans la missive Amnesty parcourt les étapes de l'affaire judiciaire du journaliste et militant belge, en soulignant que les accusations d'association terroriste à la charge de Bahar Kimyongür ont déjà été jugées infondées tant en Belgique qu'aux Pays-Bas.

En outre, Amnesty dénonce le haut risque de torture ou de mauvais traitements en prison, ainsi que de violations du droit à un procès juste et équitable auxquels sont exposées en Turquie les personnes accusées de crimes relevant de la loi anti-terroriste.

Elle a également exprimé de vives critiques à propos de l'abus par certains États du système de signalisation "Red Notice" d'Interpol, qui –comme dans le cas de Bahar Kimyongür– se traduit par une répétition, pour les mêmes faits, de l'arrestation et de la détention de réfugiés, défenseurs des droits de l'Homme, journalistes et militants de la société civile, en dépit de décisions judiciaires précédentes rejetant la demande d'extradition.

CLEA - 24 décembre 2013